FEDERATION DE L'YONNE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
26, rue Pierre de Courtenay – 89000 AUXERRE tél. : 03 86 51 03 44 Fax : 03 86 51 06 82

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Rivière Le Serein

Restauration d'une frayère à brochet

Rapport photographique des travaux

Auxerre, le 18 juillet 2011

CLERE Jean Louis, Chargé d'étude

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 89

I. CONTEXTE

La Fédération de l'Yonne pour la pêche et la protection du milieu aquatique a réalisé entre 1999 et 2001 un inventaire des principales zones de reproduction potentielle du brochet sur les cours d'eau icaunais à vocation ésocyprinicole. Elle a par la suite engagé un programme d'acquisition de données mésologiques et biologiques en vue d'approcher au mieux la fonctionnalité de ces milieux particuliers dans l'optique de proposer si besoin des aménagements visant à améliorer ou à stabiliser la qualité de ces sites.

Le présent dossier récapitule les travaux qui ont mené en 2011 à la restauration de la libre circulation du poisson entre le Serein de l'une de ses annexes hydrauliques inventoriée en 2001. La zone concernée se situe sur la commune de Molay, au lieux dit «La Croix de la Reculée» dans une zone de prairies inondables localisée en rive droite du Serein. Les parcelles concernées font l'objet d'une exploitation agricole tournée vers l'élevage et l'Association d'Annay – Molay pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique y assure le droit de pêche.

2. AMENAGEMENTS REALISES

Dans sa configuration initiale, la fonctionnalité de ce site en tant que zone de reproduction pour le brochet n'était pas optimale. La partie médiane était complètement obturée et envahie par une importante végétation arbustive. Sur la partie aval, un passage à gué aménagé avec une buse pour l'évacuation des eaux était bouché et constituait un point de blocage qui limitait à la fois l'inondabilité du site et la circulation du poisson.

Cette moindre fonctionnalité perturbait deux phases de la reproduction du brochet :

- l'accès du site aux géniteurs qui, bien que possible en période de hautes eaux, n'était pas garanti tous les ans.

- la dévalaison des alevins qui était souvent impossible car plus tardive par rapport aux périodes de hautes eaux qui permettent la communication avec le Serein.

Les travaux réalisés permettent de pérenniser l'accessibilité du site pour les géniteurs en période de migration (mars - avril) et la dévalaison plus tardive des alevins vers le Serein (avril – mai) avec une fonctionnalité annuelle attendue selon l'hydrologie.

Pour ce faire, il a été réalisé les travaux de dévégétalisation de l'emprise de la zone de travaux et d'extraction des sédiments avec reprofilage en pente douce (1cm/ml) pour des berges 2/1 à 3/1 et un fond de fouille de 8 à 10 ml de large. Un ensemencement végétal adapté aux terrains hydromorphes (Ray Grass, Baldingère faux roseau, Agrostide stolonifère, Fétuque élevée, Pâturin commun) a aussi été réalisé.

Les matériaux extrait ont été régalés sur les prairies adjacentes. Dans sa configuration finale, le site est à priori fonctionnel tous les ans en année hydrologique moyenne pour l'accès des brochets géniteurs et la migration des alevins.

3. COUT ET PLAN DE FINANCEMENT

Le coût de cette opération a été de 17 306.00 euros,

Partenaires financiers :

Agence de l'Eau Seine Normandie ..... 60 %
Fédération Nationale de la pêche en France..... 20 %

Autofinancement :

Fédération de pêche de l'Yonne..... 20 %

Total..... 100 %

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Avant travaux

Exutoire sur le Serein remblai

Passage comblé dans la partie médiane

Zone apicale ennoyée

Le 22 juin 2011 – début des travaux

Vue d'ensemble

Enlèvement de la végétation

Zone de confluence avec la rivière

Le 24 juin 2011

Vue d'ensemble

Terrassement

Zone de confluence avec la rivière

Le 28 juin 2011

Vue d'ensemble

Terrassement

Zone de confluence avec la rivière

Le 8 juillet 2011 – fin des travaux

Vue d'ensemble

Terrassement

Zone de confluence avec la rivière